

Le théâtre n'a pas de pouvoir, c'est là sa force

Josette Féral

Numéro 50, 1989

Le théâtre dans la cité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/26573ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Féral, J. (1989). Le théâtre n'a pas de pouvoir, c'est là sa force. *Jeu*, (50), 86-88.

le théâtre n'a pas de pouvoir, c'est là sa force

Pouvoirs du jeu, jeux du pouvoir: que vous inspire cette antimétabole?

Professeure au département de théâtre de l'Université du Québec à Montréal, Josette Féral a écrit de nombreux articles sur la critique et la théorie théâtrales dans des revues américaines, canadiennes et françaises, et a dirigé, en collaboration, la publication de deux ouvrages: *Theatre in France, Ten Years of Research* (1978) et *Tbéâtralité, écriture et mise en scène* (1981). Elle a écrit un livre sur les rapports de la culture et de l'État (à paraître), et elle travaille actuellement sur la formation de l'acteur en Occident.

Les adoreurs de la dive bouteille font leur entrée dans le «Ballet du Roy des Festes de Bacchus», ballet de cour où le jeune Louis XIV, à douze ans, jouait lui-même. Aquarelle de 1651, Bibliothèque nationale de Paris.



Chers amis,

Vous me proposez de parler du pouvoir, du pouvoir du théâtre... et je m'interroge. Le théâtre a-t-il un pouvoir, ou même du pouvoir? Faut-il même qu'il en ait, du pouvoir? Et de quel pouvoir parle-t-on? celui du théâtre face à la société où il s'inscrit? ou celui de la répartition des pouvoirs au sein de la production théâtrale? Il serait ainsi possible de parler successivement, et selon les cas, du pouvoir du metteur en scène — à moins qu'il ne faille plutôt parler, dans ce cas, de certains metteurs en scène —; puis du pouvoir de l'auteur dont le veto peut souvent interrompre une mise en scène parce qu'elle ne respecte pas l'esprit de son oeuvre, pouvoir dont use avec succès Beckett et avec moins de succès Arthur Miller. Mais l'on pourrait aussi aborder le pouvoir de l'acteur sans lequel le théâtre n'existerait pas; ou encore le pouvoir du critique de théâtre, pouvoir relatif il va de soi, mais pouvoir tout de même, puisque l'opinion de ce dernier bénéficie d'une diffusion à laquelle n'ont pas toujours accès les créateurs eux-mêmes?

Face à tant de possibilités, je m'interroge donc. Vouloir répondre à toutes ces questions, c'est refaire une sociologie du théâtre et il me faudrait plus que les quelques pages que vous me demandez. Bien entendu, ce n'est pas là votre intention. J'ai donc décidé de vous dire que le théâtre n'a pas de pouvoir, ou si peu qu'il est à peine nécessaire de le mentionner; et c'est parce qu'il n'a pas de pouvoir qu'il m'intéresse. Car c'est paradoxalement de ce manque même de pouvoir que vient la force du théâtre, son énergie, sa vitalité. En effet, c'est en raison de cette absence de pouvoir que le théâtre ne fait pas partie des réseaux traditionnels de l'économique, du politique ou même du social. C'est pour ces mêmes raisons que le théâtre est un art et non une marchandise. C'est là sa force, mais non son pouvoir. Il ne peut devenir un objet qui se vend et s'achète comme un tableau, prend de la valeur ou se dévalue. Il n'a pas le temps pour lui, mais il ne l'a pas non plus contre lui. Il se situe toujours dans l'absolu d'un présent qu'aucun passé, aucune histoire, ne peut jamais restituer. Il est là en entier dans la représentation, sans concession et sans partage. C'est là sa force et non son pouvoir.

C'est ce lien qu'il entretient avec l'existentiel, l'indicible, le vrai qui assure la pérennité du théâtre à travers les âges et les cultures. Bien que fait d'illusions, ce que véhicule souvent la scène a des racines dans une vérité profonde, celle qui nous lie aux choses fondamentales et nous délie des apparences. C'est à cela que travaille le théâtre, et c'est pour cela que les artistes continuent d'en faire leur pratique malgré les conditions souvent difficiles du métier qu'ils ont choisi; c'est pour cela que les spectateurs continuent aussi, année après année, de fréquenter le théâtre et de s'en nourrir. Et dans cette quête commune, je dois dire que le théâtre offre un visage homogène par-delà la diversité des pratiques, des esthétiques, des textes, des représentations. Ce sens dont se trouve ainsi dotée la démarche théâtrale marque pour nous tous, et pour moi sans aucun doute, les raisons de mon attachement profond à l'art du théâtre.

Le pouvoir du théâtre réside donc ailleurs. Il ne relève pas du quantifiable et aucune statistique, qu'elle soit de nature financière, économique ou budgétaire, ne peut en rendre compte. Ce pouvoir tient à l'essence même du théâtre, à ce qui en fait son sens profond même dans la société d'aujourd'hui. Ce pouvoir vient de la prise de parole qu'il effectue et qu'il autorise. Cette prise de parole, autrefois unique dans des sociétés qui offraient peu de plates-formes de libertés à ses membres, demeure toutefois encore suffisamment forte dans nos sociétés d'aujourd'hui, où pourtant les prises de parole se sont multipliées, pour pouvoir parfois provoquer des raz-de-marée; d'où l'interdiction dont il fait parfois l'objet. De ce pouvoir, les gouvernants ne sont pas dupes qui interdisent le théâtre dans les pays où les dictatures s'instituent. C'est que la grande force du théâtre, son pouvoir ultime, son principal ressort, c'est bien qu'il s'arroge le droit de parler et refuse de se taire. Il parle, au sens où l'on dit qu'en psychanalyse «ça parle»; et en parlant

il fait. Il fait beaucoup ou il fait peu selon les auteurs, les esthétiques, les sujets, les pays, le moment, mais il fait, c'est-à-dire qu'il agit sur les individus et sur la société à des titres divers et de multiples façons. Mais l'important est que le théâtre prenne la parole quand il le désire, là où il le désire et sur le sujet qui lui convient. C'est là sa principale force. C'est un pouvoir dont il use volontiers et n'abuse qu'aux yeux d'un pouvoir politique despotique. Paradoxalement, c'est quand le pouvoir politique fait taire le théâtre que ce dernier se trouve investi de ses pleins pouvoirs. À lui de prendre ou non la parole face au danger de mort réelle qui le guette.

Cette situation d'interdiction du théâtre, quoique encore repérable dans certains pays, est devenue rare aujourd'hui. Même dans les pays d'Amérique latine où les prises de parole demeurent si difficiles, le théâtre a repris certains de ses droits et a été autorisé à parler. Mais il faut se demander pour les pays du monde entier si, à notre époque où toute prise de parole est désormais autorisée, où tous les sujets peuvent être abordés, où toutes les libertés ont été acquises, le théâtre peut encore apporter l'essentiel? et quelles sont les batailles fondamentales qui lui restent à mener?

josette féral